39e Année - N° 2993. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 5 Mars 1927

# SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
*On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste*
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
*Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré*

## A M. Turcan, 1e adjoint

Je pensais que les électeurs étant fixés sur la peur que vous inspirent des élections municipales nouvelles, notre polémique était terminée Je me vois hélas ! dans l'obligation de répondre une fois encore à vos allégations qui n'ont rien de commun avec la vérité. Vous êtes obligé de reconnaître que j'ai observé la plus grande correction dans mes écrits à l'égard de M. Esclangon. Je n'attaque jamais : Je me contente de me défendre. Je ne me suis point demandé si mon adversaire était au-dessus de moi : Si cela était, je crois que vous devriez être le dernier à pouvoir en juger car vous ne possédez rien intellectuellement parlant qui vous permette de porter un jugement quelconque sur vos contemporains. Je n'ai non plus, quoique vous en disiez, jamais médit de mon concurrent par la parole ; il était si peu dangereux étant patronné par vous !

Je ne perdrai pas mon temps à discuter vos dires au sujet de mon élection. Sachez toutefois que c'est seulement avec l'appui du Droit et du Droit seul que j'ai obtenu l'annulation des élections de 1925.

Derrière le Conseil d'Etat il n'y avait que moi « et cela à suffi » C'est la phrase du journal humoriste des communistes ! Et elle est exacte. Croyez moi M l'adjoint, car je reconnais que j'ai un fichu caractère, lorsque j'ai le Droit pour moi, je n'ai pas de tranquilité que je n'aie obtenu satisfaction : Défaut ou qualité, c'est ainsi : que voulez-vous on ne se refait pas.

Je repousse avec dédain vos sous-entendus injurieux à la fois et pour le corps électoral et pour moi. Je vous ai dit déjà que semblables procédés faisaient que leur auteur ne relevait que du mépris public. Le corps électoral dans notre pays est trop fier pour supporter l'injure que vous lui adressez : Vous en feriez l'expérience demain si vous teniez votre promesse. Du reste vous le reconnaissez fort bien puisque vous dites dans un article même que c'est pour nous empêcher de vous remplacer par des amis à nous que vous restez à la mairie ! Je ne voudrais pas vous rappeler que la vérité sort toujours de la bouche des innocents.... mais tout de même je n'espérais pas un aveu aussi franc !

— Vous prétendez que c'est moi qui ai continué la polémique après les élections Allons donc ! Reportez-vous à mes Remerciements et à l'éditorial du "Sisteron-Journal" au lendemain de l'élection. Vous verrez que je suis venu à vous un rameau d'olivier à la main et que j'ai demandé à tous de m'aider dans la tâche que venaient de me confier les électeurs du Canton.

Par quoi avez-vous repondu ? Par des articles injurieux et diffamatoires à mon égard ; par des lettres violentes adressées à mes amis Emile Paret, Maire de Sisteron et Raoul Robert, Docteur en Médecine, dans lesquelles vous jetiez la suspicion sur ces deux personnalités qui jouissent de l'estime et de la considération de tous ! Et vous osez prétendre que c'est nous qui avons commencé ? Vous ne manquez pas d'audace, M. l'adjoint ! Et vous prenez pour des naifs les électeurs de bonne foi qui ont suivi nos polémiques ! Croyez moi M. Turcan, leur opinion est faite et ils n'attendent que l'occasion pour l'exprimer librement par leurs votes. Allons, fournissez là donc cette occasion ! Un peu de courage : démissionnez ! vous faites ainsi d'une pierre deux coups ; vous tenez votre parole.... et vous êtes en même temps débarassé des soucis de l'administration municipale.

Ne prétendez plus, de grâce, M. Turcan, que je vous insulte et que je vous diffame ! Prenez plutôt le dernier numéro de "La Défense" et vous verrez que les deux premières pages de cet organe sont remplies d'injures à mon égard et d'accusations diffamatoires au premier chef, et cela à toutes les lignes !

Je ne croyais point cependant avoir mérité

*« ni cet excès d'honneur ni cette indignité. »*

Je m'empresse de vous dire que cela ne m'émeut point ; je voudrais seulement que vous ne renversiez pas les rôles.

En ce qui concerne votre administration municipale chacun sait que vous avez personnellement mis obstacle à la réalisation de toutes les questions qui auraient cependant été si profitables à notre Cité.

Et quant à croire que mes articles sont susceptibles de vous discréditer aux yeux des électeurs, je n'aurai pas cette outrecuidance étant donné qu'il y a fort longtemps que c'est chose accomplie : Vous avez fait l'ouvrage vous même.

Emile GALICI
*Docteur en Droit,*
*Conseiller Général*
*des Basses Alpes.*

*La femme chic,*
*s'habille chez BOKA*

## Rubrique des Mutilés

**Assemblée Générale**

Aujourd'hui plus que jamais toutes les victimes de la guerre doivent pour la défense de leurs droits légitimes et sacrés se grouper, se sentir les coudes et pour mieux dire resserrer les liens de fraternelle camaraderie qui les unissent entre eux.

A cet effet, le dimanche 13 mars à 13 heures et demi aura lieu à la Mairie de Sisteron sous la présidence d'honneur de M. Grosjean ex-sous préfet de notre arrondissement, de M. le Maire de cette ville, de M. Brémond président de la Fédération Bas-Alpine des mutilés et éprouvés de la guerre et de M. Ribotta chef de service du comité départemental, l'assemblée générale de l'Amicale des Mutilés et éprouvés de la guerre de l'Arrondissement de Sisteron.

A cette réunion tous les membres adhérents à cette association, comprenant l'urgence de leur présence, se feront un devoir d'y assister.

Le président, COLOMB.

## Taxe d'apprentissage

Il est rappelé aux intéressés que toute personne ou société exerçant une profession industrielle ou commerciale ou se livrant à l'exploitation minière ou concessionnaire d'un service public est assujettie à une taxe dite d'apprentissage.

Les assujettis à la taxe d'apprentissage sont tenus, avant le 1er mars de chaque année, d'adresser au préfet du département où est situé le siége de leur entreprise une déclaration globale contenant les indications suivantes :

1° Nom, prénoms et le cas échéant, la raison sociale de l'entreprise, la nature de l'entreprise, le siège social, le lieu où est situé l'établissement et s'il y a lieu, celui de chacun des établissements exploités par l'entreprise.

2° le montant total des appointements, salaires, rétributions quelconques payés pendant l'année précédente.

*LE COIN DU POETE*

## "LES CŒURS"

Les cœurs à l'étrange agonie,
Que nulle voix ne peut bercer
Au seuil de la joie infinie,
Sont bien tristes de nous laisser.

Les cœurs ont d'étranges douleurs
Dont ils ne sont pas consolables ;
A chaque instant, couverts de pleurs,
Ils ont un aspect pitoyable.

Les cœurs ont d'étranges misères,
Ne pouvant se fixer, un jour,
Au gré d'une aventure ils errent,
Désemparés par leur amour.

Les cœurs ont d'étranges secrets
Qu'ils emporteront vers la tombe
Dans un souffle tiède et discret
Plus léger qu'un vol de colombes.

Les cœurs ont d'étranges blessures
Qui ne se fermeront jamais,
Et creuseront leur sépulture
Trop vite, pour avoir aimé.

Les cœurs ont d'étranges désirs
Qu'eux-mêmes ne s'expliquent guère ;
A la recherche des plaisirs
Ils trébuchent à maintes pierres.

Les cœurs ont d'étranges remèdes
Pour apaiser leur mal divin,
Et profitent d'un intermède
Fugitif, passager et vain.

Les pauvres cœurs n'ont point d'abris.
Le long de leur route éphémère ;
Ils ne rencontrent que débris,
Rien ne semble les satisfaire.

Près de quitter leur croix bénie
Mais ne voulant pas nous laisser,
Les cœurs ont l'étrange agonie
Qu'aucune voix ne peut bercer !

Noël BROCHIER.

© VILLE DE SISTERON

# L'Eclairage Electrique de la gare de Sisteron

Nos lecteurs se rappellent que le Conseil Municipal de Sisteron avait demandé à la Cie. P. L. M. l'éclairage de la gare de notre ville. M. le Maire de Sisteron avait prié M. Honnorat, ancien ministre, sénateur, de vouloir bien porter à la connaissance de la Compagnie des Chemins de fer, les doléances du Conseil Municipal.

En réponse, M. Honnorat vient de recevoir la lettre suivante :

Paris, le 18 Février 1927,

Monsieur le Sénateur,

Ainsi que vous avez bien voulu me le rappeler par votre lettre du 28 Janvier 1927, notre compagnie avait répondu, en 1924, à la suite de divers vœux du Conseil Général des Basses-Alpes, qu'elle se proposait de réaliser l'installation de l'éclairage électrique à la gare de Sisteron, mais qu'il lui paraissait préférable d'attendre, pour engager la dépense correspondante, que les circonstances financières soient plus favorables.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la situation financière ne s'étant pas sensiblement modifiée, depuis lors nous avons le devoir de réserver les crédits d'établissement, autorisés par le Parlement, à des travaux répondant à une stricte et urgente nécessité.

Toutefois, si les intéressés désirent que l'éclairage soit installé dès maintenant à la gare de Sisteron, il serait possible de leur donner satisfaction, à condition que l'installation soit faite aux frais de la Commune, la dépense étant couverte soit par ses ressources propres, soit à l'aide d'un emprunt à amortir par jeu des surtaxes locales temporaires dont le nouveau régime est réglementé par le décret du 28 Décembre 1926.

La même solution pourrait d'ailleurs être envisagée pour les gares principales du département des Basses-Alpes.

*L'Ingénieur en chef adjoint à la Direction.*

# Circuit Téléphonique Sisteron-Marseille

M. Honnorat, sénateur, vient de recevoir du Directeur régional des Postes la lettre suivante :

Marseille, le 19 Février 1927,

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention d'une façon toute particulière sur le projet de circuit Marseille-Sisteron.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de demander à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône de faire effectuer le versement de l'avance relative à l'établissement de ce circuit.

Dès que cette avance sera versée, je prendrai toutes les dispositions nécessaires pour commencer la pose du circuit Marseille-Sisteron et pousser activement les travaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

*Le Directeur Régional.*

A la suite de cette lettre, M. Honnorat a accompli de pressantes démarches auprès de la Chambre de Commerce, comme auprès du Préfet des Bouches-du-Rhône et du Conseil Général.

Il n'est pas douteux que si nous pouvions arriver à obtenir bientôt la construction du circuit Marseille-Sisteron, toutes nos communications interdépartementales seraient singulièrement améliorées.

# IL S'EST MIS AU TRAVAIL !

Je ne sais par quel fait du hasard la « Défense » est venue me trouver dans cette moyennageuse ville d'Antibes où je compte passer les quelques jours de repos nécessaires à ma frêle santé : c'est aux chauds rayons d'un soleil bienfaisant que je réchauffe mes membres perclus et rabougris tandisque mes poumons se raffermissent à l'air salin et iodé de cette belle méditerranée que Blasco Ibanez a si bien chantée dans son magnifique ouvrage *Mare Nostrum*.

J'ai donc reçu la *Défense* et l'ai parcourue d'un bout à l'autre en souriant d'un air satisfait quant au résultat obtenu par persuasion puisque d'un oisif j'en ai fait un travailleur.

— De qui parlez-vous ?

— De Joseph Turcan. Mieux vaut tard que jamais me direz-vous. Parfaitement, même à l'âge de 53 ans. Bien qu'à cet âge chacun de nous songe déjà au jour où nous pourrons jouir d'un repos bien gagné après une vie de travail bien entendu.

Ah certes ! ce ne sont pas les encouragements qni lui ont manqué à M. Turcan, aussi c'est avec plaisir que je constate qu'ils ont porté leurs fruits.

M. Turcan est aujourd'hui à la tête d'une demi feuille qui ne manquera pas de parler à ses adversaires. Tenez, il prend tellement ses fonctions de Directeur au sérieux depuis la naissance de son journal qu'il ne dort que d'un œil. Comme l'Hydre aux sept têtes il veut tout savoir et tout voir.

Faites donc une visite à M. Turcan, vous le trouverez plongé jusqu'au cou dans la lecture des livres, des journaux et des revues qui bientôt ne décèleront plus de secret à ses yeux. Son bureau est embarrassé d'une telle paperasserie que ç'en est un fouis. Il veut tout savoir.

Pour tout voir il a lancé à travers la ville une armée de limiers Ils sont tellement pénétrés de leurs obligations qu'ils voient double. C'est ainsi qu'ils ont découvert dans ma personnalité un homme et une femme faisant ainsi, sans le savoir, de l'autosuggestion.

Jean de la Baume n'est ni l'un ni l'autre. Alors c'est un Auvergnat ! Peut ét' ben que oui, peut-ét' ben que non.

Et le téléphone qui marche jour et nuit ? Vous n'en dites rien ! Notre confrère est ainsi soumis à une si forte tension d'esprit qu'il y a peut-être à craindre pour ses jours. C'est qu'on travaille dans la maison de Joseph. Il va en mettre un coup et, s'il ne retourne pas à la charrue comme Cincinnatus, il retourne à la plume qu'il avait quittée il y a belle lurette. Ce sera son épée de combat. C'est avec sa Durandal qu'il transpercera le Conseiller général de Sisteron, c'est encore avec sa Durandal qu'il portera aux élections législatives et au Conseil général du Canton de Noyers son ami Jourdan.

C'est avec cette arme qu'il défendra mais hélas ! en 1929 son mandat municipal.

En poursuivant la lecture de votre journal j'ai cru constater votre dépit d'apprendre que dans Sisteron-Journal je vous appelais Turcan "tout court", ce qui serait de ma part un manque de politesse ! Excusez alors, Monsieur Turcan. Je vous croyais un prolétaire.

Vous ignorez donc que les grands tribuns de la République Romaine se tutoyaient. Egalement les tribuns de la Révolution française se tutoyaient dans leurs péroraisons et dans leurs écrits :

« Où étais-tu, disait Robespierre a à Danton, lorsque.... »

« Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques et tu n'y étais pas.... » lui écrivait son frère d'armes.

Ce tutoiement n'était pas un manque de politesse mais plutôt une signe de familiarité qui indique l'égalité des hommes dans la défense de leur cause

Vous n'êtes donc pas de ces républicains qui, dépouillés de leurs allures bourgeoises, recherchent la familiarité et le tutoiement révolutionnaire !

Elle vous effraie, cette familiarité ! elle choque vos sentiments....républicains n'est-ce pas !

Bien alors, Monsieur Turcan nous vous demandons : « de quel côté êtes vous lorsque nous défendons nos compatriotes contre l'étranger venu chez nous mettre la main sur notre pays pour assouvir ses ambitions politiques.

Laissez-moi vous redire encore une fois que vous avez tout du bourgeois.

JEAN DE LA BAUME.

# Chronique Sportive

SISTERON-VELO, Champion du Dauphiné (3e Série)

**Sisteron-Vélo** — *Dimanche, à Veynes a eu lieu le match comptant pour la finale du Dauphiné 3e série entre notre équipe première et l'équipe correspondante de La-Motte-d'Aveillans. Nos jeunes footballeurs suivis de nombreux sportifs sisteronnais et managés par les tout dévoués président et trésorier du S.-V. se présentèrent sur le terrain à 1 h 15.*

*La composition de l'équipe était la suivante : Lieutier, Giudicelli I, Sivan, Fabre, Guigues pour les avants ; Brun II, Brun I. Latil I pour les demis ; et Rolland, Latil II, Chastel pour l'arrière défense. Le jeune Lieutier, remplaçant Borrély malade se tira du mieux qu'il pût de la situation délicate qu'on lui laissait, à savoir, remplacer Borrély qui est un des as de la ligne d'avants et jouer extrême gauche pour la première fois*

*Le jeu débute à toute allure et après un long dribling, Sivan schoote aux bois, mais... à côté Les demis sisteronnais jouent mal l'attaque et se font plusieurs fois prendre de vitesse par les attaquants Mottais, et Chastel à fort à faire pour éloigner le danger. Enfin, Latil II donne de l'air et Sisteron devient menaçant ; et sans le brio du goal Mottais, Sisteron aurait marqué. Nouvelle offensive des Mottais, corner en leur faveur transformé en but.*

*Dès la remise en jeu, Sisteron attaque violemment et Guigues se fait remarquer par ses centres et ses schoots, Sivan par ses ouvertures, Giudicelli par ses têtes merveilleuses. Lieutier est servi par Fabre et centre, Sivan oblige le goal à mettre en corner, lequel bien botté par Guigues, arrive sur le pied de Lieutier qui n'a qu'à pousser pour égaliser. Le jeu s'anime et devient dur de part et d'autre, aucune combinaison entre nos avants, mauvais service des demis jeu dur mais efficace de nos lignes arrières ; telles sont les caractéristiques de notre première mi-temps qui arrive sur le score 1 à 1.*

*Des la seconde half, gros avantage des Mottais pendant un quart d'heure et il fallut toute la science de Chastel et la sureté de Rolland pour arrêter les offensives adverses, les demis sont submergés, les avants semblent dormir, et à tous les coups se font souffler la balle. Enfin les demis se réveillent et sortent leur grand jeu ; Brun II inlassable fournit la balle à Giudicelli qui sert Sivan, lequel drible les arrières, et seul à cinq mètres des bois, schoote dur... sur la barre. Latil I se diminue et sert Guigues à tous les coups ; celui-ci après un beau centre repris par Sivan, est arrêté in extrémis par un arrière qui renvoie à Giudiceli lequel botte à côté de la cage vide. Les demis font un énorme travail, fournissent un merveilleux jeu d'attaque et donnent dans les meilleures conditions possibles la balle à leurs avants. Brun I brille par son jeu de volé, par ses coups de têtes, il sert Fabre qui passe à Sivan. lequel schoote au but, le goal manque mais un arrière arrête magnifiquement des deux mains, l'arbitre n'a rien vu (il est le seul d'ailleurs à n'avoir rien vu) et ne siffle pas le penalty Après plusieurs schoots malheureux de Lieutier et Giudicelli bien placés, la fin est sifflée.*

*Première prolongation — La-Motte domine, et, sur charge un peu dure mais non brutale de Latil I, celui-ci est averti par l'arbitre de se modérer.*

*Le jeu devient passionnant, les deux équipes voulant marquer, et tour à tour prennent l'avantage.*

*Deuxième prolongation — Avantage marqué pour Sisteron qui schoote plusieurs fois très dur, mais à côté ou sur le goal. Sisteron joue du mieux possible, tous donnent le meilleur d'eux-mêmes, mais le score ne change pas.*

*Troisième prolongation. — Latil II est mis sur la touche par l'arbitre, Brun I passe arrière et Sivan demi-centre. Sisteron ne joue qu'à dix et domine courtement. C'est alors que nous voyons cette merveilleuse machine en mouvement ; tous s'entendent, on sent dans cette équipe merveilleuse une entente parfaite, un grand esprit d'équipe et une vitesse formidable qui la rend redoutable dans toute la région. Un coup franc botté dans les 18 mètres Mottais par Sivan ne donne aucun résultat. La-Motte se donne de l'air, Roland dégage les bois Sisteronnais, la balle arrive à Latil I qui passe à Sivan, lequel repasse à Guigues bien démarqué ; ce dernier par un schoot éclair loge la balle dans les filets.*

*Sisteron, à partir de ce moment, joue à 4 arrières, et Giudicelli, Rolland et Chastel se font remarquer par leur défense. Sivan montre trop qu'il joue la touche. Guigues botte à 30 mètres dans le champ à côté ; seuls, Fabre et Lieutier essaient de marquer, et s'ils échouent c'est souvent de fort peu.*

*Tous jouèrent bien à Sisteron à partir de la seconde mi-temps :*

*Chastel, merveilleux dans ses arrêts, ses fuites ses bloquages.*

*Latil II donnant une impression formidable de puissance,*

*Rolland, toujours agile, nerveux, vite et beaucoup plus adroit que jadis, fit une partie merveilleuse.*

*Brun II, Demi-collant, inlassable, adroit sur l'homme et sur la balle, fit une bonne partie.*

*Brun I se racheta de sa mauvaise première mi-temps et surclassa son vis-à-vis, joua bien l'attaque, et vers la fin défendit on ne peut mieux.*

*Latil I joua bien, fit une bonne partie, assura constamment en deuxième mi-temps la balle à son ailier.*

*Lieutier fit du mieux qu'il pût, rem-*

© VILLE DE SISTERON

*ra un joli but, mais doit apprendre à bien bloquer le ballon.*

*Giudicelli, fut malheureux dans ses schoots, joua bien cependant et fut toujours dangereux.*

*Sivan se dépensa trop, alimenta constamment sa ligne d'avants, ne fut pas heureux dans ses schoots, lesquels ne partirent jamais aussi forts que d'habitude, finit épuisé.*

*Fabre fit un travail consciencieux, servit bien et Sivan et Guigues, fit un beau schoot en première mi-temps, joua bien.*

*Cuigues, la révélation de l'année, joua comme toujours, c'est-à-dire merveilleusement, fit des sprints formidables, des schoots éclairs, et par son dernier but, donna la victoise à son équipe.*

* * *

Nous apprenons à la dernière heure que le match joué dimanche à Veynes n'a pas été homologuée par le district du Dauphiné.

* * *

Demain dimanche, à 13 h. rencontre entre les deuxièmes équipes du Sisteron-Vélo et l'Union Sportive Dignoise

A 15 heures, rencontre entre les premières équipes du S.-V. et l'Union Sportive de Sainte-Tulle.

## *Chronique Locale et Régionale*

SISTERON

**ELDORADO – Gala Artistique et Choral.** – Nous apprenons avec plaisir la venue dans notre ville le samedi 12 mars de l'excellent Orphéon municipal (mixte) de la ville de Gap.

Il donnera à l'Eldorado une soirée artistique, chorale et dansante, où il produira deux des meilleurs chœurs de son répertoire et où ses 26 artistes amateurs interpréteront, en costumes de l'époque, l'hilarante pièce de Labiche **Le Chapeau de Paille d'Italie.**

Cette fine et humoristique comédie est d'un véritable fou-rire tout au long de ses 5 actes.

D'après les échos notre confrère « Le Courrier des Alpes », indiquait que plus de 1100 personnes avaient assisté à la première représentation donnée à la salle des fêtes de Gap. Le gros succès remporté à Gap devait avoir un lendemain et c'est notre ville qui a été choisie pour la 2e représentation. L'Orphéon n'est pas un inconnu à Sisteron c'est, croyons-nous, sa 3e visite. Ce qui nous fait dire que le public Sisteronnais fera certainement bon accueil à cette modeste phalange artistique et que l'**Eldorado** verra samedi 12 mars la foule des grands jours.

Un grand bal aux sons d'un Jazz entrainant clôturera la soirée.

Les prix d'entrée sont ainsi fixés : premières 5 fr., deuxièmes 4 fr., troisièmes 3 fr.

**Une Exposition de la Mode Parisienne à Sisteron.** – Les Grands Magasins **BOKA** de Marseille ont l'honneur d'informer leur aimable et fidèle clientèle que leur représentant de passage à Sisteron exposera demain **Dimanche 6 Mars** dans les salons de l'**Hôtel de la Poste** sa magnifique collection de Printemps.

Les toutes dernières créations de la mode Parisienne qui figurent au catalogue de **BOKA** pourront être appréciées et admirées par nos élégantes sans déplacements longs et onéreux.

**Robes, manteaux, lingerie, chapeaux, bonneterie,** articles pour Messieurs et mille colifichets charmants et pratiques, tout ce qui fait la grande réputation de **BOKA** de Marseille, seront présentés également à **domicile** sur rendez-vous dans la journée de samedi 5 mars.

**Coopérative.** — La ristourne sera payée à la Banque Populaire des Alpes tous les jours sauf les jeudi et vendredi après-midi. Passé le 15 Avril, il ne sera plus fait de paiement.

**Remerciements.** — A l'occasion du mariage de Mademoiselle Claire Laugier avec M. Richaud Adrien, Madame Laugier, mére de la jeune épousée, a fait don de la somme de cent francs à l'Amicale des Mutilés de Sisteron.

Le Conseil d'administration de cette association adresse à Madame Laugier ses bien sincères remerciements et forme pour les jeunes époux leurs meilleurs vœux et souhaits de bonheur.


**Leçons de Violon**
**Cours de Solfège**

Prix au cachet et forfaitaire

**Mlle BLANC ADÈLE**
Maison Latil
Route des Combes -- SISTERON


**Appats empoisonnés.** — La société de chasse fait savoir que les appats empoisonnés seront placés par le service forestier sur les terrains de la société comme les années précédentes et cela jusqu'au 31 mars.

**PERDU** Lundi bracelet or et platine contenant photo. Le rapporter contre très forte récompense à Mlle Césarini, Mison (B-A) ou au bureau du journal.

**Mardi Gras,** — Devons-nous dire que cette année, malgré une journée de pluie, le Mardi gras a été fêté joyeusement ? Oui !... Et s'il n'avait pas plu, il aurait été l'heureux prélude d'une Mi-Carême, tant l'animation était grande.

Les jeunes gens et les demi-vieux ont banqueté. Le soir le bal de l'Eldorado était le champ d'exploit de toute une jeunesse qui s'amusa jusqu'au jour.

Cet entrain est de bon augure et devrait entrainer la reconstitution du Comité des fêtes. Les jeunes devraient ne pas hésiter à se mettre immédiatement à l'œuvre pour la Mi-Carême.

Allons ! Debout les jeunes !...

**Accident mortel.** — Nous avons appris avec un profond regret le décès presque subit de M. Jehan Villevieille fils de notre distingué juge de paix, survenu à la suite d'une chute qui lui occasionna une légère blessure au menton. Le transfert du corps de M. Villevieille aura lieu aujourd'hui à 10 heures pour Ribiers pour être inhumé dans un caveau de famille.

Nos sincères condoléances à M. Villevielle et à sa famille.


***ON DEMANDE***

**cuisinière ou cuisinier** au restaurant de la Mûle Blanche, rue Saunerie Sisteron.

**A enlever de suite** pour cause décès **une automobile 4 places,** remise à l'état de neuf, marque Scripps Bootz, éclairage électrique.

*S'adresser au bureau du journal.*


Voir en 4e page, l'annonce réclame du garage Lambert.


**SALON DE COIFFURE POUR DAMES**

Coupes, Ondulations et Massages
**Mlle BLANC Adèle**
maison Latil - Route des Combes
**SISTERON**


## Chronique Agricole

**Produits Mélassés**

REVUE DES COURS

Paris, le 19 Février. — Les 100 kilogs, départ, non logés, par wagon de 5.000 kilogs.

| | |
|---|---|
| Paille mélassée, 52 à 25 p. 100 de sucre | 72. |
| Aliment mélassé, 22 à 25 p. 100, | 79. |
| Son mélassé, 25 p. 100 de sucre, | 89. |
| Aliment complet pour chevaux 25 pour 100 d'avoine | 87. |
| — 50 p 100, | 104. |
| Concentré pour vaches laitières, 20 p. 100 protéine, | 117. |
| Bœufs à l'engrais, 15 p. 100, | 105. |
| Moutons, — 18 p. 100, | 107. |
| Porcs, — 20 p. 100, | 117, |
| Provende mélassée pour volailles 20 p. 100 protéine | 124. |
| Lapins, — | 119, |

On signale de divers côtés une vive reprise dans la consommation des produits mélassés. L'animaliculture s'est remise au travail. Après une accalmie de plusieurs mois, dûe aux circonstances que l'on connait, les éleveurs ont compris qu'il ne serait pas de leur intérêt de maintenir leurs opérations au ralenti. La perspective de meilleurs prix pour le bétail et les produits laitiers incite tous ceux qui sont en état de le faire à reprendre l'alimentation intensive de leurs animaux.

Etant donné la pénurie des fourrages de toutes sortes, il est à craindre que les expéditions de produits mélassés ne pourront se faire avec assez de rapidité pour satisfaire à toutes les demandes. Parmi les fabriques de produits mélassés, il en est malheureusement un certain nombre, qui, devant l'abstention de la clientèle pendant ces derniers mois, ont été obligés de liquider leurs stocks de mélasse en les vendant à la ditsillerie. Une partie de la mélasse que les animaux auraient dû consommer, va ainsi être transformée en alcool industriel. C'est une perte irréparable pour l'agriculture. Elle aurait pu être évitée, si les fabriques d'aliments mélassés avaient la précaution de prévoir un logement auffisant pour leur consommation de mélasse pendant la durée d'une année.

**Produits Mélassés Sucrazote**
157, Avenue de Malakoff, PARIS XVIe


**VERNIS ROUGES**
**A PARQUETS**
**ENCAUSTIQUE LIQUIDE**
**POUR MEUBLES**
**Balais - Eponges - Brosserie**
**DROGUERIE P. BERNARD,**
**52, Rue Droite - Sisteron**


ETAT-CIVIL

du 26 Février au 4 Mars

NAISSANCES

André Lopez, Rue Deleuze.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Robert Marcel Albert Coustier, maçon à Sisteron et Germaine Hélène Fiaschi, s. p. à Sisteron.

Louis Marcel Eyssautier Cultivateur à Noyers et Henriette Yvonne Andréa Richaud, s. p. à Sisteron.

Jean Benjamin Teurlay, papetier à Sisteron et Elise Faro, s. p. à Sisteron.

DÉCÉS

Jehan Louis Elie Villevielle, 30 ans, Route de Noyers.


**Utile Précaution**

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours a la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guértt progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, B. Henri-IV, à Paris.

**Location d'Automobiles**
**de jour et de nuit**
— prix modéré —
**LÉON DEYGLUN**
**47, Rue Saunerie - Sisteron**

***DEPOT***
**de TEINTURE-NETTOYAGE**
**chez Mme Margaillan,**
**55, Rue Droite, SISTERON**
(2e étage, maison Bourgeon.)
— *S'y adresser pour tous travaux.* —

***La viande congelée***
**vaut**
***la viande fraiche***

**La Viande Congelée**
*est en vente à la* **Boucherie**
**RICHAUD,** *rue Saunerie, Sisteron.*

**BANQUE DES ALPES**
(Société Anonyme au Capital de 3 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT
**Siège Social à Gap, Rue Carnot**
Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron.**
*Comptes-Courants Commerciaux*
Dépôts de fonds avec intérêts
*Encaissements d'effets de Commerce*
Achat et Vente de
Monnaies Etrangères
**Opérations de Bourse**
*Paiement de Coupons*
Location de Coffres-forts.

Entrepôt à Sisteron : ...IER

**BUVEZ L'EAU MINÉRALE**
**de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON**
**GARANTIE NATURELLE**
**Exempte de gazéification artificielle** R. C. N° 1469
***Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon***

**E. CASAGRANDE**
***DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON***
Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban


© VILLE DE SISTERON

# Location d'Automobiles

**JEAN GALVEZ**

Café du Commerce — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

# Magasin de Chaussures

**Ancienne Maison Chastel**

***E. JULIEN***

**Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste**

**Grand assortiment de**

**Chaussures**

**de luxe, sport, travail**

pour

**hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés**

***Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.***

*Ne souffrez plus des pieds*

**Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés**

**Seul dépositaire de la marque**

**« Inusor »**

**Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.**

# AUTOMOBILISTES

**prochainement vous verrez à Sisteron au**

# Garage LAMBERT

**la nouvelle**

# camionette Berliet

**10 C. V. 1000 k. de charge utile, 4 vitesses, imposable pour 8 chevaux.**

**Pour tous renseignements s'adresser à M. BENON, au garage.**

**DIMANCHE-ILLUSTRÉ**

MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS

Amusant et Instructif — 50 cent. — 16 PAGES

Le plus complet pour le prix le plus modique

TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS

*Tous les événements de la semaine qui vient de s'écouler ; le calendrier de la semaine prochaine ; la Semaine comique (texte et dessin de nos meilleurs humoristes) ; les problèmes ou jeux dotés de récompenses. Les pages : Je voudrais bien savoir et Pour nous instruire un peu, d'ordre documentaire ou pratique et sur les sujets les plus variés, historiques, géographiques, économiques, etc.. Les contes d'action, les romans de la vie, etc.*

Plusieurs pages en couleurs pour les enfants : BICOT, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUCE

*SPÉCIMEN FRANCO sur DEMANDE*

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ, 20, rue d'Enghien - Paris

| | 3 mois | 6 mois | Un an |
|---|---|---|---|
| France, Colonies ... | 6 » | 12 » | 24 » |

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

**EXCELSIOR**

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 30 centimes

Le plus moderne des journaux

| | TROIS MOIS | SIX MOIS | UN AN |
|---|---|---|---|
| Abonnements à EXCELSIOR Départements... | 25 frs | 48 frs | 95 frs |

LA PAGE DE MODES
LA PAGE DE T. S. F.
LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans

**EXCELSIOR**

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier

Spécimen franco sur demande. — En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 9970), demandez la liste des nombreuses Primes gratuites fort intéressantes.

# IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE - MAROQUINERIE

**PARFUMERIE - ARTICLES DE VOYAGE ET DE FANTAISIE - JOUETS**

# PASCAL LIEUTIER, 25, rue Droite - Sisteron

**Fournitures Scolaires et de Bureaux**

**Registres et Copies lettres - Classeurs**

***Cartes Postales Illustrées***

**ENCRES POUR BUREAUX, STYLOGRAPHIQUES ET A TAMPONS**

**Cartes Routières - Guides**

**IMPRIMÉS**

**pour Commerce et Administrations**

**Affiches de tous formats**

**CARNETS DE POCHE**

**Articles Photographiques**

**CHANSONS ET MUSIQUE**

**CAHIERS**

**PAPIER DE PREMIER CHOIX**

**LIVRES**

**SCOLAIRES ET ROMANS**

**ARTICLES POUR LA PEINTURE et le DESSIN**

**ARTICLES DE PECHE**

**La maison LIEUTIER est la seule qui ait réuni dans le même local son Imprimerie et sa Librairie.**

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON